

La Sweet Caroline Foundation organise un concours de bourse d’études ouvert à tous les résidents du Nouveau-Brunswick (peu importe leur âge) qui seront inscrits à un programme d’études postsecondaires accrédité pour l’année scolaire 2024-2025.

1. Le candidat ou la candidate doit être inscrit dans un établissement accrédité pour l’année scolaire 2024-2025. Les candidats dont l’essai sera déclaré gagnant devront pouvoir fournir une preuve de leur inscription et de leur acceptation.

2. Le candidat ou la candidate n’a pas à souffrir d’une allergie alimentaire pour être admissible au concours. Il ou elle doit toutefois avoir une bonne compréhension des allergies alimentaires et doit participer à des activités de sensibilisation et d’éducation auprès des autres.

3. Les récipiendaires choisis feront preuve d’un grand engagement et d’une approche créative pour sensibiliser et éduquer les gens à propos des allergies potentiellement mortelles.

Seules les soumissions qui se conforment aux directives seront considérées. **Les soumissions doivent être faites à :**

[**https://sweetcarolinefoundation.ca/scholarship-no-contact-form/**](https://sweetcarolinefoundation.ca/scholarship-no-contact-form/)

Les gagnants seront informés d’ici la fin juin 2024. Les essais gagnants pourraient être publiés sur la page Web de la Sweet Caroline Foundation. Les candidats ou candidates qui auront été choisis devront fournir une preuve de leur inscription pour l’année scolaire 2024-2025 afin de recevoir le montant de la bourse.

**Date limite : Le 24 mai 2024**